



Sainte-Marie le 18 juin 2018

Régie de L'énergie
A/S Le Secrétaire
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Dossier R-4041-2018 – Demande relative au programme GDP Affaires

Monsieur/Madame,

Il a été porté à notre attention qu'Hydro-Québec invoque le besoin de connaître l'apport du Programme Gestion de la Demande de Puissance pour l'hiver 2018-2019. En tant que participant à ce programme pour une première année à l'hiver 2017-2018, nous vous présenterons dans la présente lettre les impacts pour notre entreprise du dit programme.

Tout d'abord, l'implantation du programme de GDP Affaires a nécessité plusieurs actions de notre part. Notamment, il a fallu faire l'acquisition du Gestionnaire de puissance de la part de notre fournisseur, Morin ÉnerTech, d'une valeur de 10,000\$. Il a aussi fallu adapter nos installations à l'utilisation de cet équipement, car dès les premiers essais nous avons remarqués que lors du démarrage de la génératrice, si une presse était en fonction, les globes des lampes UV utilisées pour faire sécher les encres brûlaient. Puisque le coût de ces globes se détaille aux alentours de quelques centaines de dollars l'unité, il était important d'implanter une procédure pour éviter que cette situation se produise. L'arrêt des presses jusqu'au démarrage de la génératrice lors des périodes de demande de réduction de la puissance d'Hydro-Québec était la solution, mais cela nous coûtait des arrêts de production, du personnel en attente et des délais de production plus élevés.

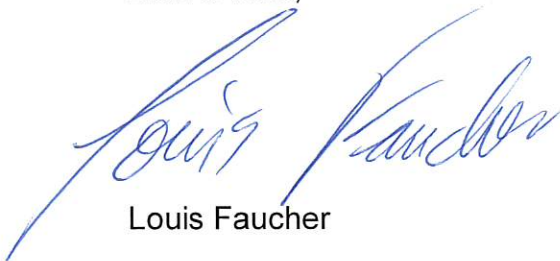
En ce qui a trait à l'appui financier du programme, nous trouvons que le montant de 70\$/kW qui a été fixé est nécessaire à notre participation à ce programme. Sans cet appui financier il n'y aurait pas de réel avantage à notre participation car cela entraînerait

seulement une augmentation des dépenses, des délais et des coûts d'entretien et réparation de nos équipements.

À ce jour, suite à notre première saison de participation au Programme, nous jugeons que puisque la mise en place a été effectuée et que nous comprenons mieux les exigences liées à notre participation il est toujours intéressant pour nous de participer au programme pour la saison Hiver 2018-2019. Cependant, si le Programme devait suspendre pour une ou plusieurs années, il n'est pas garanti que notre participation serait renouvelée car cela impliquerait de recommencer les exigences d'instauration et de rétablir les procédures en usine, ce qui nous semble trop exigeant par rapport aux avantages du programme. Nous sommes donc pour une stabilité et continuité du programme.

Finalement, pour résumer, nous trouvons que le Programme de Gestion de la Demande de Puissance est intéressant pour notre entreprise si celui-ci continue pour plusieurs années grâce à son appui financier qui contrebalance les exigences du Programme et que les impacts à long terme semblent être intéressants pour notre entreprise.

Bien à vous,



Louis Faucher

Président